Les Auxiliaires des Aveugles

Délégation du Rhône

Association reconnue d'utilité publique (décret du 26 mars 1974)

Alors … que dit votre ophtalmo ?
Tout va bien pour vous ?
Heureux êtes-vous !

Vous avez du temps libre…

PRÊTEZ VOS YEUX !

Osez la rencontre avec des déficients visuels dans leur quotidien

Votre mission :

- **Leur rendre visite :** - à domicile pour faire de la lecture ou trier le courrier
- **Les guider :** - dans leurs déplacements pour faire les courses, se rendre chez le médecin
  - effectuer des démarches administratives
- **Les accompagner :** - pour une promenade
  - lors d'activités culturelles (théâtre, concert, visite de musées, etc.)
  - lors d'activités sportives (randonnée pédestre…).

« Au-delà de ces diverses activités, notre action apporte à chaque déficient visuel une présence et un soutien moral, sources d'estime réciproque, pour un binôme gagnant ! »

Rencontrons-nous à nos permanences !

Les Auxiliaires des Aveugles

Mardi matin (09h00-12h00) ou **jeudi après-midi** (14h00-17h00)
(sauf durant périodes scolaires ou sur RDV)

37 Rue Bossuet - Lyon 69006

ou joignez-nous par téléphone au **04 78 52 89 38**

ou par courriel : **auxiliaires.lyon@wanadoo.fr**

www.lesauxiliairesdelyon.fr

Impression soutenue par **COREP - 57, cours Vitton - 69006 LYON** - Ne pas jeter sur la voie publique